



**Suite à la récente crise constitutionnelle, un sondage de l'Institut du Dominion démontre que les Canadiens manquent de connaissances élémentaires sur le système parlementaire canadien**

*La moitié des Canadiens (51%) croient que les électeurs élisent directement le Premier ministre et les trois quarts (75%) ne savent pas qui est le Chef d'État au Canada*

**Toronto, 15 décembre 2008** – Les deux dernières semaines marquent un moment dans l'histoire politique du Canada qui ne sera pas oublié bientôt. Selon un nouveau sondage de l'Institut du Dominion réalisé par Ipsos Reid, suivant la récente crise constitutionnelle, beaucoup de Canadiens manquent de connaissances élémentaires sur le système parlementaire au pays, incluant la façon d'élire le Premier ministre et qui est le Chef d'État.

« Durant la crise constitutionnelle récente, nous avons entendu des messages contradictoires, souvent incorrects, sur le fonctionnement de la démocratie canadienne et sur les pouvoirs réels de la Gouverneure générale, » a dit Marc Chalifoux, directeur exécutif de l'Institut du Dominion. « Les citoyens doivent comprendre les éléments de base de notre système parlementaire s'ils veulent développer des opinions informées et prendre part de façon significative au débat public. »

Le sondage a démontré que les Canadiens sont partagés en ce qui concerne la question de si le Premier ministre est élu directement ou indirectement par le peuple canadien. La moitié (51%) croit qu'il est élu alors que l'autre moitié (49%) croit le contraire. En fait, le Premier ministre n'est pas directement choisi par le peuple, car les électeurs votent pour leur député local, et le chef du parti qui gagne le plus de sièges au Parlement est invité par la Gouverneure générale à prendre le rôle de Premier ministre.

Quatre sur dix (42%) croient que le Premier ministre est le Chef d'État canadien alors qu'un sur trois (33%) sont d'avis que la Gouverneure générale a ce rôle. En vérité, c'est la Reine qui est Chef d'État du Canada, mais seulement le quart des Canadiens (24%) le savent.

Quatre Canadiens sur dix (41%) étaient incapables d'identifier le Canada comme 'monarchie constitutionnelle'. Un Canadien sur quatre (25%) l'a décrit comme 'assemblée coopérative' et 17% le voient comme 'république représentative'.

Il y a eu un grand débat à savoir si la Gouverneure générale avait le droit constitutionnel de refuser la demande d'un Premier ministre en poste pour une nouvelle élection dans le cas où il n'aurait plus la confiance des Communes, et particulièrement peu de temps après une élection. Alors qu'un Canadien sur dix (10%) croit que la Gouverneure générale n'a pas le droit de refuser la demande du Premier ministre, neuf sur dix (90%) croient qu'elle le peut. En fait, la Gouverneure générale a le droit de refuser une telle demande dans le cadre de ses pouvoirs de réserve. Ce scénario pourrait se présenter en janvier ou en février si les partis de l'Opposition décident de refuser d'adopter le budget du gouvernement lors d'un vote de confiance.

« L'Institut du Dominion espère que les événements des deux dernières semaines démontreront que des mesures doivent être prises dès maintenant afin d'améliorer les connaissances civiques au Canada, » a ajouté Marc Chalifoux, directeur exécutif de l'Institut.

**Pour tous les détails du sondage, visitez <http://dominion.ca/polling.htm>.**

-30-

Pour en savoir plus :

Marc Chalifoux  
Directeur exécutif – L'Institut du Dominion  
416.602.9721 (cell.) / [marc@dominion.ca](mailto:marc@dominion.ca)